

COMMUNE DE MARSAIS

En exercice : 11

Présents : 11

Pouvoirs : 0

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Séance du 21 mai 2025

Convocation du 15 mai 2025

Présents :

Gérard BACHELIER, Steve GABET, Ginette GARNIER, Marine HAGRON,
Tony LABASSE, Jessica MASSIOT, Quentin MISBERT,
David CHAMARD, Steve MORIN, François RIGAUX, Lucile RICHARD

Absents excusés :

Absents non excusés :

Pouvoirs :

donne pouvoir à

Secrétaire de séance :

Lucile RICHARD

Président de séance :

Steve GABET

Délibération réf : DCM 2025-18

Objet : Devis traitement acoustique des salles de classe

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2311-1 à L2312-3

Vu le Code de la commande Publique

Vu la demande de la directrice, Mme JAMES-LAFENETRE, lors des conseils d'école du 4 novembre 2024 et du 11 mars 2025, demandant une solution pour traiter au mieux l'acoustique des 2 salles de classe des primaires.

Considérant la difficulté d'enseigner dans des conditions bruyantes et fatigantes pour les élèves soumis à un niveau de concentration perturbé.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil que suite aux demandes formulées par les deux enseignants il serait urgent d'adapter les matériaux pour équiper les anciens bâtiments de l'école primaire. Afin que l'enseignement y soit fait dans de bonnes conditions.

Ainsi des devis ont été demandés :

La société Acoustex nous propose un devis d'étude acoustique (avant déplacement) = 1 140.00€ TTC

La Société Moderato s'est déplacée + étude de diagnostic gratuitement
Devis pour les deux classes version performante matériaux + pose + livraison = 12 439.68€ TTC
Sous 6 à 8 semaines suivant la commande

Après en avoir délibéré et à **11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**, le Conseil Municipal :

DÉCIDE

Approuver le devis de la Société Modérato pour un montant de 12 439.68 € tout compris

D'autoriser Monsieur le Maire à signer toute pièce relative à ce dossier et à prendre toutes les dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la délibération

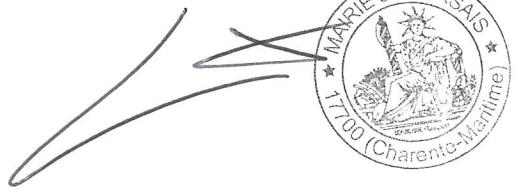
Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,

A Marsais, le 21 Mai 2025

Le secrétaire de séance,
Lucile RICHARD



Le Maire,
Steve GABET



MAIRIE de MARSAS
17100 (Charente-Maritime)